

# Des habitants satisfaits et de nouvelles livraisons fin 2016

## Témoignages d'habitants

Jacqueline, retraitée, va habiter aux Roselières, dans un T3. Elle se trouve depuis dix-huit ans dans la résidence Bel-Air. « Du provisoire, au début, auquel je me suis habituée avec ma situation familiale et la démolition de Bel-Air. C'est bien ici, ça me plaît. Mon loyer devrait être d'environ 500 €. J'ai connu Bel-Air, neuf. C'est un changement de vie, mais je garde le moral. »

Dominique va loger dans un T4. Habitante du quartier Bellevue, à Saint-Herblain, elle souhaitait davantage de calme, mère de deux enfants de 5 ans et neuf mois. « Les appartements sont bien éclairés, je préfère être ici. Assistante maternelle, j'ai prévu pour l'accueil des enfants dans mon nouveau logement. Couéron, c'est bien ! »



Jacqueline va habiter un T3 aux Roselières.



Dominique est mère de deux enfants. Elle va habiter un T4 aux Roselières.

2015, le bâtiment a des malheurs. Des experts ont été nommés, des études ont été faites. Résultats : fin janvier-début février 2017. Après des mesures mises en œuvre, voire des recherches en responsabilité, une solution pourrait faire jour en 2018. Une quarantaine d'intervenants sont dans le litige.

## Livraisons fin 2016

Harmonie habitat va également livrer en cette fin 2016, La Tarentelle, un ensemble de 25 logements locatifs sociaux individuels, intermédiaires et collectifs et Les Ménestrels, des collectifs de 21 logements et 5 maisons individuelles, en accession sociale à la propriété. Les logements locatifs de ces opérations complètent l'offre de logement des locataires de la résidence Bel-Air.

## Qu'advient-il du D'Orbigny ?

L'immeuble le D'Orbigny, rue Jean-Claude Maisonneuve, compte 24 logements en locatif social, collectifs. Réalisé en 2015, il fait lui aussi partie

du projet de reconstruction-démolition de la résidence Bel-Air pour le logement des habitants, et le renouvellement du parc locatif d'Harmonie habitat à Couéron. Mais réalisé en

## ■ Karine Daniel députée

Permanence. Permanence parlementaire assurée par la députée ou par l'un de ses collaborateurs, pour toute question d'ordre politique ou personnel. Sans rendez-vous.

## Judi 1<sup>er</sup> décembre, 14 h à 15 h 30,

mairie, 8, place Charles-de-Gaulle. Contact : 02 40 43 13 18, kdaniel@assemblee-nationale.fr

## ■ Association des anciens

### travailleurs

Retrait des colis de fin d'année pour les membres inscrits à Couéron-centre. Apporter carte associative bleue.

Judi 1<sup>er</sup> décembre, 9 h à 11 h, salle de la Fraternité.

di

Cal